Image not found or type unknown

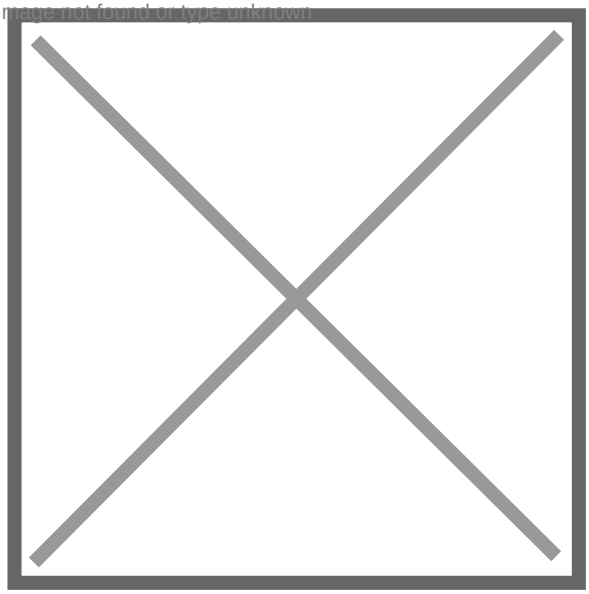

Litige entre particuliers suite à une vente d'un véhicule

Par **pelegry**, le **15/09/2008** à **18:59**

suite à une vente d'un véhicule à un particulier, celui-ci a eu un problème avec le moteur. par courrier, il me réclame d'annuler la vente ou de prendre en charge la totalité des réparations.
quels sont ses droits?
que dois-je faire?
puis-je avoir une aide pour répondre correctement à sa lettre?
dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer mes sincères salutations.
pelegry alexis.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés